

# Animation & Education

Cet article est issu du Site Internet d'A&E : <http://animeduc.occe.coop>  
Pour vous y rendre cliquez-ici



## Novembre - Mois de l'économie sociale et solidaire

Paru en page(s) : 12  
dans le No 267 d'A&E

## Novembre

# Mois de l'économie sociale et solidaire

Historiquement, philosophiquement et statutairement ancré dans l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE) soutient deux jeunes dispositifs pédagogiques au sein de l'ESPER<sup>(1)</sup> : « Mon entreprise sociale et solidaire » et « la semaine de l'ESS à l'École ». Ils sont encore méconnus et parfois confondus.

Chômage de masse, financiarisation de l'économie, destructions écologiques, telles sont les conséquences du système économique dominant. La mondialisation montre ses limites et lorsque les politiques macroéconomiques peinent à apporter des solutions à la crise, les regards se tournent vers les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS). Ces derniers inventent d'autres formes d'emplois pérennes, ancrent l'économie aux territoires, réinventent les circuits courts, organisent le recyclage, répartissent plus équitablement les profits, sensibilisent aux préoccupations écologiques. Cette économie très diverse représente plus de 2 millions d'emplois, près de 14% du PIB. Ses valeurs, ses pratiques et les perspectives d'emploi qu'elle offre sont mal connues des jeunes, alors qu'elle est installée, avec succès, depuis plusieurs décennies dans l'économie française. Elle est également peu enseignée.

En juin 2013, l'accord-cadre de coopération signé par l'ESPER<sup>(2)</sup>, Vincent Peillon et Benoît Hamon<sup>(3)</sup>, vise à faire appréhender aux élèves l'ESS comme véritable alternative au modèle économique dominant dans laquelle ils peuvent s'investir, bénévolement ou professionnellement. Cette meilleure connaissance passe par un renforcement de la présence de l'ESS dans les programmes scolaires et nécessite surtout de faire vivre l'ESS à l'école, de la maternelle au lycée, dans le cadre plus large de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité. Le changement de majorité politique n'a pas remis en cause les termes de l'accord-cadre que l'OCCE concrétise par son soutien, au sein de l'ESPER, à deux jeunes dispositifs pédagogiques : « Mon entreprise sociale et solidaire » et « la Semaine de l'ESS à l'École ».

### ● Mon entreprise d'économie sociale et solidaire<sup>(4)</sup>

Alternative à « Entreprendre pour apprendre » -soutenu par les entreprises capitalistes- « Mon entreprise sociale et solidaire » permet à des classes de collèges et lycées, de l'enseignement public, privé et de l'enseignement agricole, de monter un projet et de créer une entreprise de l'ESS adéquate pour le faire aboutir. Le projet peut porter sur des thématiques variées :

- développement durable-alimentation-environnement,
- lien social et intergénérationnel,
- citoyenneté,

- solidarité-collecte-partage,
- orientation scolaire et découverte des métiers,
- solidarité internationale,
- animation et découverte du territoire.

Les classes sont accompagnées gratuitement par un professionnel de l'ESS tout au long de leur démarche. Des outils reposant sur une pédagogie active et coopérative sont mis à leur disposition par le collectif. Elles peuvent démarrer leur projet à tout moment de l'année scolaire, pour une durée variable.

### ● La semaine de l'économie sociale et solidaire<sup>(5)</sup>

Autre dispositif soutenu par l'OCCE, la semaine de l'ESS vise à donner aux élèves l'occasion d'explorer les principes fondamentaux qui fondent la logique socio-économique de cette économie (libre adhésion, gouvernance démocratique, utilité sociale, proximité, pérennité, durabilité, solidarité). Il concerne tous les élèves, de la maternelle à l'université et se déroule à partir de novembre, avec un temps fort, au mois de mars, de réalisation et de valorisation (notamment des projets menés dans le cadre de Mon ESS). Diverses modalités sont proposées aux élèves pour leur faire prendre conscience des principes de l'ESS : réalisation de reportages suite à des rencontres avec des professionnels, visites d'entreprise, ouverture de boutiques éphémères, action de solidarité, forum,... Des comités locaux rassemblant les acteurs de l'ESS du territoire se sont créés dans certains départements ou régions et proposent des actions originales qui réunissent les classes des différents niveaux d'enseignement.

**Véronique Baraize**, Déléguée générale de l'OCCE,  
**Sophie Oury**, Coordinatrice pédagogique nationale

1. ESPER : Économie Sociale Partenaire de l'École de la République.
2. Qui agissait au nom du CEGES (Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Économie Sociale).
3. Respectivement Ministre de l'Éducation Nationale et Ministre délégué à l'Économie Sociale et Solidaire et à la Consommation.
4. Partenaires de l'ESPER pour cette action : Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, CNCRESS, CNEE, ESS France.  
<https://ressourcess.fr/monessalecole>
5. Partenaires de l'ESPER pour ce dispositif : Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, CNCRESS, Coop.FR. <https://semaineessecole.coop>